

Autour du Griffon



Bulletin semestriel d'informations municipales

Année 6 - Numéro 12

Décembre 2006

Gajan

Sommaire :

- Vie municipale 2
- Brèves en vrac 12
- État civil 13
- De bonnes choses... 14
- Et de moins bonnes! 14
- Rue des associations 20
- Expressions libres 23
- La Marche des Poètes 26
- Enigmes 28

Sans oublier le Marquis... 11

L'édito

Ce 12^{ème} numéro d'Autour du Griffon vous est distribué à la veille d'une année qui va être rythmée par plusieurs échéances électorales. Les dates des élections présidentielles sont fixées au 22 avril et au 6 mai 2007, celles des élections législatives au 10 juin et au 17 juin 2007. Et puis, les élections municipales, qu'il était question d'avancer à l'automne 2007, semblent devoir être maintenues à la période fixée par le parlement et le gouvernement actuel, c'est à dire en mars 2008.

Peu importe ces dates, l'équipe municipale va poursuivre sa mission avec constance et sérieux. Une équipe légèrement réduite puisque deux de nos collègues n'habitent plus le village; Fabienne Roca a suivi son sympathique et dynamique époux jusqu'à La Réunion, et Frédéric Privat s'est installé avec toute sa famille dans la capitale Gardoise. Ils ont démissionné de leur poste d'adjoint, mais font toujours partie du conseil municipal et les relations ne sont pas coupées.



Cela a entraîné quelques modifications quant à la répartition des responsabilités et la nomination de deux nouveaux adjoints : Marie Christine Vivo et Jean Pierre Gazaix.

Nous allons ensemble poursuivre notre travail dans l'intérêt général, en restant à l'écoute de tous afin de régler au mieux les problèmes de la vie quotidienne. Nous allons continuer à agir soit directement, soit en soutenant les associations et les bénévoles, afin que la notion de vivre ensemble ait du sens à Gajan, afin que chacun trouve

Encart central:

Les syndicats intercommunaux



(Suite de la page 1)

quelque part un contact, une source d'intérêt, et ainsi créer du lien social voire de la convivialité.

Ce bulletin fait état des principaux chantiers ou actions qui se sont déroulés pendant ce dernier semestre. Il s'agit bien sûr de la construction du bâtiment du foyer et de la bibliothèque qui est bien avancée. Les premières réactions au vu du volume maintenant définitif sont élogieuses aussi bien de la part des Gajonais que des personnes extérieures. Nous sommes persuadés que ce bâtiment sera très beau et que les Gajonais se l'approprieront rapidement. Nous commençons à réfléchir à son inauguration qui se déroulera probablement fin septembre ou début octobre sur plusieurs jours avec spectacles, animations, expositions, repas... Nous solliciterons pour cela toutes les associations afin qu'elles participent à cet événement. En effet cet équipement leur est prioritairement destiné. Ce sera aussi l'occasion d'accueillir nos amis Gajonais de l'Ariège et ainsi fêter l'anniversaire du jumelage de nos villages.

Ce bulletin contient aussi des informations relatives aux derniers travaux effectués sur la voirie, sur l'enfouissement de réseaux électriques, sur la construction des réseaux de desserte du foyer, sur le nettoyage des rivières de la Braune et du Teulon...

En ce qui concerne les actions il faut citer la nouvelle élection d'un Conseil Municipal des Enfants avec une nouvelle équipe de bénévoles pour le suivi ; la poursuite des études pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ; les animations proposées aux jeunes, le plus souvent organisées par la communauté de communes à chacune des vacances scolaires ; la réflexion relative aux plantations dans le vieux village ; la réunion publique d'information du 13 octobre relative aux inondations et aux mesures envisagées.

Dans l'encart central vous sont présentés les principaux syndicats auxquels notre commune adhère. Le sujet n'est pas forcément passionnant, mais il nous a paru utile de donner cette information afin que



chacun puisse disposer d'un document de synthèse permettant d'y voir plus clair sur la répartition des compétences entre commune et syndicats.

Si le thème du prochain encart reste à déterminer, celui de décembre 2007 est déjà connu ; il sera consacré au bilan de notre mandat électoral. Nous pouvons dès maintenant affirmer qu'il sera riche et dépassera largement notre programme électoral.

En attendant nous avons beaucoup de travail à conduire avec la poursuite du chantier du foyer dont la fin est prévue en avril, avec la réalisation de cheminements piétons entre le lavoir et le foyer, entre les écoles et le lotissement Le Candoule, avec la mise en œuvre du programme de plantations, avec l'aménagement des abords du lavoir...

En ce qui concerne les animations de fin d'année, après le repas des aînés du 16 décembre, le spectacle pour les enfants du 20 décembre, la séance de cinéma du 22 décembre, nous donnons rendez-vous aux plus jeunes dès ce dimanche 24 décembre pour la tournée du Père et de la Mère Noël qui sera suivi d'un vin chaud où tous les Gajonais seront les bienvenus. Et puis nous vous invitons tous, pour la maintenant traditionnelle cérémonie des vœux, le vendredi 12 janvier, organisée cette année à 18h30 afin, nous l'espérons, d'attirer encore plus de monde.

Je vous souhaite à toutes et à tous, en mon nom et au nom de l'ensemble des conseillers municipaux, d'excellentes et joyeuses fêtes de fin d'année.

Renaud ANDRE



LA VIE DU CHÊNE MENACÉE !

L'unique chêne blanc sur la place de la mairie est malade. Pour s'en convaincre, il suffit de l'approcher et de constater la présence importante de champignons, le dessèchement de certaines petites branches et surtout l'existence de galeries, de capricornes sur le tronc. Tout ceci confirme malheureusement ce diagnostic très négatif.

Afin d'éliminer tout risque pour la population mais aussi d'envisager la mise en place d'un traitement curatif approprié, la commune a fait appel à un spécialiste qui a procédé à une expertise de l'arbre.

Ses conclusions ne sont pas vraiment optimistes : si dans l'immédiat le chêne ne présente pas de risques majeurs pour la population, en revanche, dans le temps, les dangers potentiels ne peuvent qu'augmenter du fait de la progression irréversible de l'action des champignons lignivores. Selon l'expert, son état végétatif actuel est dans une phase régressive. Cette régression, totalement anormale serait la conséquence vraisemblable de phénomènes

d'agressions extérieures répétées.

Le rapport d'expertise, consultable en Mairie, préconise deux interventions :

- Suppression de la branche en débord de la rue qui présente un affaiblissement, afin de réduire le risque de chute de l'arbre.

- Enlèvement du revêtement goudronné sur un rayon de 80 cm environ pour faciliter l'arrosage des racines.

Ces travaux ont commencé, pour la Mairie il s'agit de réduire tout danger, la sécurité des citoyens restant la priorité absolue.

Selon l'expert, il n'existe pas d'insecticide ou de traitement chimique pouvant stopper la progression des champignons, l'arbre serait donc condamné à plus ou moins longue échéance. Seul le contrôle régulier de l'évolution de son état végétatif est nécessaire pour prévenir tout risque de chute.

Dorénavant ce chêne devra faire partie des préoccupations de la municipalité actuelle et celles à venir.

EPICERIE

Nous savons l'importance que revêt le fait d'avoir une épicerie dans notre village tant au niveau des services qu'au niveau des rencontres qu'elle génère entre gajonais. Mr Arbousset ayant définitivement renoncé à reprendre son activité, nous voilà à nouveau privés d'épicerie.

En moins de dix ans, c'est la troisième fois qu'un commerce voit le jour et s'éteint à Gajan.

Le passé étant riche d'enseignement, nous nous penchons à nouveau sur le dossier et espérons trouver la formule adaptée à notre village et la personne

sérieuse, expérimentée et commerçante qui saura pérenniser son activité multiservice dans nos locaux.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en adressant à la mairie une lettre de motivation et un C.V. ou rencontrer les élus le mardi lors de leur permanence (17h30-19h30).



Jeune caddie vide mais enthousiaste cherche épicier achalandé et prodigue... pour courses de proximité et plus si affinités...



DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE EN DÉRANGEMENT: QUE FAIRE ?

Les problèmes électriques sur le village, microcoupures à répétition, coupures de courant sur des périodes plus ou moins longues sont plus fréquentes ces derniers temps. Jusqu'ici chaque anomalie constatée et rapportée par les gajannais étaient transmises à EDF. Une fois identifiées, les pannes sont généralement réparées de façon satisfaisante par les techniciens d'EDF.

Mais il peut arriver qu'une demande formulée auprès d'EDF n'ait pas été suivie d'effet.

Le syndicat mixte d'électrification du Gard, qui gère le réseau de distribution d'électricité concédée, propose à ses membres, les communes adhérentes (cf articles dans l'encart central) un nouveau moyen d'action pour faire part de leur demande d'amélioration du réseau électrique.

Une fiche de demande d'amélioration de la

qualité du réseau électrique permet ainsi aux Mairies d'informer le syndicat des anomalies constatées sur le réseau. La procédure est simple. Chaque riverain confronté à une variation de tension ou insuffisance de courant en informe la Mairie par courrier, en donnant si possible toutes les informations permettant d'apprécier et d'identifier rapidement le problème.

Sur la base de ces renseignements, la Mairie établit une fiche pour signaler le type de difficulté et la transmet au syndicat.

Voilà ce qu'il convient de faire pour améliorer efficacement la qualité de la distribution électrique. L'action auprès d'EDF reste indispensable et celle auprès du syndicat d'électrification est complémentaire.

LE CHANTIER DU FOYER SOCIO CULTUREL

La construction de notre foyer socio culturel avance sans problème majeur et devrait être achevée, comme prévu, au printemps. Afin de coordonner les différents corps de métier, résoudre les problèmes ... et veiller à la bonne marche du chantier, Mr Lob, l'architecte, préside tous les mercredis une réunion de chantier à laquelle assistent les entreprises convoquées et le maître d'œuvre (la mairie, représentée par Mr le maire et l'adjointe à l'urbanisme auxquels se joignent parfois d'autres élus). Comme cela avait déjà été le cas lors de la phase d'élaboration du projet de construction, nous avons quelquefois associé à notre groupe de réflexion quelques Gajannais afin qu'ils puissent, forts de leur propre expérience, apporter un éclairage nouveau ou, comme ce fut le cas récemment, choisir avec nous le carrelage et la couleur du plafond de la salle polyvalente ou bien encore la couleur des façades des annexes. Gageons que ce nouvel espace répondra aux besoins des habitants et que tous sauront se l'approprier qu'ils soient membres d'une association, lecteurs, amateurs de manifestations ...etc.

A ce propos, les associations vont être sollicitées pour mettre en œuvre une réflexion commune sur les modalités futures d'utilisation des locaux et la création d'un « cercle », lieu convivial de rencontres régulières.



DE LA COULEUR DANS NOS RUELLES !

La Mairie a organisé une rencontre débat le 9 novembre dernier, qui a rassemblé une dizaine de personnes. Cette réunion, ouverte aux habitants du vieux village était destinée à informer et échanger sur le projet de mise en valeur des ruelles du centre.

Elaboré par la Mairie, en partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard), ce projet d'embellissement est l'aboutissement d'une réflexion conduite au départ avec des étudiants en BTS du lycée agricole de Rodilhan.

Dans le précédent bulletin municipal, nous faisons état de cette étude réalisée par les élèves paysagistes. Elle reste bien entendu à la disposition des Gajanais qui souhaiteraient en prendre connaissance, et chacun peut venir la consulter sur place à la Mairie.

Au départ, l'équipe municipale a eu l'idée de mettre en valeur les ruelles du village. Ce projet consistait à diminuer une trop forte concentration minérale par une présence végétale et florale respectant l'environnement naturel existant. Autrement dit, apporter une note de couleur à un environnement marqué par l'omniprésence de la pierre.

L'option qui a été retenue est celle de l'implantation de plants grimpants à plusieurs endroits stratégiques situés en pied de façade de bâtiment longeant les ruelles.

Sollicités par la mairie, les techniciens du CAUE ont proposé ce soir là un diaporama présentant les principes de mise en œuvre de cette action d'embellissement.

Les ruelles choisies sont : la rue des écoles, impasse de l'herboriste, place de la mairie, rue et place de la chaise, la grand rue, la rue du porche, de l'ancien château, les places Porte de France et de la glacière.

Les gajanais présents ont été invités à donner leur avis sur la variété des plants à utiliser. Une liste a été établie. Elle comporte notamment des bignones orangés, du chèvrefeuille, des vignes vierges, du jasmin étoilé, des rosiers banks.

Ce soir là, rien n'a été oublié, il a même

été question de l'entretien des plants. Un débat s'est engagé autour de l'arrosage et la taille des végétaux plantés. La Mairie a évoqué la charge de travail supplémentaire pour Marc et Rudy. Le CAUE, de son côté, a insisté sur le fait que la réussite de ce projet passait nécessairement par une bonne participation citoyenne des riverains.

L'amélioration du cadre de vie des Gajanais est un souci permanent de l'équipe municipale. Pour mener à bien ce projet, elle souhaite associer tous les habitants concernés. A l'issue de la réunion, Mme Pelissier s'est proposée pour rencontrer les propriétaires. Elle a pour mission de présenter le projet aux propriétaires de façades contre lesquelles la Mairie envisage de faire grimper des plants mais aussi recueillir leur autorisation pour la pose de supports muraux dans le cas où les plantes choisies ne s'agrippent pas toutes seules. Une fois ce travail terminé, la mairie contactera chaque propriétaire ayant donné son accord pour procéder dès cet hiver à la plantation des diverses plantes retenues.

Ce projet peut être étendu au cours des prochaines années à d'autres secteurs et ruelles du village à la condition que les gajanais se l'approprient et assurent l'essentiel de l'arrosage et l'entretien des plantes.

Un grand merci à Mme Péliissier qui par sa démarche apporte sa contribution à la réussite de ce projet.





RÉPARATION DU PONT DE TOULON

Dés le mois de juillet 2006 nous avons signalé à la SNCF le mauvais état du mur qui soutient le remblais de la voie ferrée au Pont de Toulon. La dégradation de ce mur s'est accentuée depuis, mettant en danger les utilisateurs du chemin. Face à ce risque un courrier a été adressé le 13 octobre 2006 demandant une intervention immédiate. Parallèlement nous avons mis en place des barrières sur le chemin de façon à signaler le danger et écarter la circulation des véhicules ou des piétons de la zone dangereuse. Hélas, et malgré la promesse d'intervenir avant la fin de l'année, la SNCF n'a toujours pas procédé aux travaux de réparations.



LE MAIRE À PARIS

Fin novembre notre maire s'est rendu au 89^{ème} congrès des Maires de France à Paris au parc des expositions de la porte de Versailles. S'il a bien évidemment visité le salon qui se tient en parallèle, assisté à des débats sur la cohésion sociale ou la laïcité, écouté les discours du président de la République ou du maire de Paris, il a aussi répondu à l'invitation des 8

parlementaires Gardois et de l'amicale des maires du Gard pour assister à un spectacle au Paradis Latin.

Concernant le financement de ce voyage il faut préciser que seule l'inscription (80€) permettant l'accès au congrès est prise en charge par la commune.

ENCOMBRANTS : DES PRÉCISIONS !

La mairie propose les services des employés communaux pour le transports des encombrants dans le cas de personnes qui n'ont pas la capacité physique ou matérielle de le faire elles-mêmes. Toutefois, il reste à (re)préciser que cette organisation reste exceptionnelle... Ainsi, par exemple, pour les personnes âgées dont la proche famille peut assurer ce type de transport,

il est évident que nous ne pourrons donner une suite favorable à une telle requête... Le travail des employés de la commune doit rester prioritairement au service de la collectivité.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie d'assister à la 88ème cérémonie de l'Armistice de 1918 pour rendre un hommage aux victimes et aux survivants de la grande guerre. C'est aussi l'année du 90ème anniversaire de la bataille de Verdun avec ses 300 000 morts.

Chaque année à cette période nous pouvons voir à la télévision les derniers poilus. Chaque année nous sommes émus par ces petits vieillards qui portent sur leurs rides le souvenir d'horreurs lointaines et dans leurs yeux un « je-ne-sais-quoi » de rieur qui nous dit de garder espoir. Nous en parlons avec crainte car nous savons que leur temps est compté ; plus que quatre poilus cette année.

Ce message d'espoir qu'ils nous transmettent nous invite en fait à la vigilance car, vous le savez, dans notre monde instable, explosif, où parfois les événements s'accélèrent, des conflits subsistent, des guerres sont en cours.

Certes l'Europe ou la France semblent davantage épargnées mais en fait, il existe de nombreuses sources de fortes tensions, avec des camps d'étrangers ou tout simplement des zones marginalisées ce qui est le cas de certaines banlieues en France, qui se trouvent isolées et donc forcément en conflit avec le reste de la population. Pour faire changer les choses, en plus des actions connues à mettre en place comme donner du travail ou la mixité sociale, c'est chacun d'entre nous qui doit agir en ayant une attitude tolérante, un regard fraternel auprès de tous, et ainsi donner petit à petit à celui ou celle que nous côtoyons, du réconfort, de la confiance et de l'espoir. Dans le cas contraire lorsque quelqu'un se sent rejeté c'est bien évidemment vers la révolte qu'il va se diriger.

Certes nos villages, notre village ne semblent pas concernés, mais à un degré moindre, certains agissements doivent être dénoncés ; cela va du vandalisme dont nous sommes de temps en temps victime, au fait



que certains ne veulent pas comprendre que nous avons tous intérêt à faire le tout petit effort, la toute petite concession, afin que nous puissions vivre ensemble dans la fraternité et la sérénité.

Ces conflits ne sont pas tous du même ordre et il faut savoir les différencier, mais dans tous les cas pour progresser il faut, me semble t-il, inlassablement appeler au respect des autres.

J'ai personnellement confiance en la jeunesse pour faire évoluer les choses, c'est pourquoi il est important que nos enfants soient associés à ces cérémonies de commémoration et je remercie nos enseignants d'être présents accompagnés de leurs élèves.

Je vais d'ailleurs céder la parole aux enfants qui vont nous lire un texte .

Renaud ANDRE



ABORDS DU LAVOIR ET CHEMINEMENT PIÉTON

Dans le courant du premier trimestre 2008 de nouveaux travaux vont être entrepris. En effet les abords du lavoir et un cheminement piéton, du lavoir jusqu'au nouveau foyer socio-culturel, vont être aménagés. Il s'agira notamment, de construire des murets en pierre pour délimiter l'aire d'accès au transformateur, de créer une calade destinée à l'évacuation des eaux

du trop plein du lavoir, de réaliser des plantations, et surtout d'aménager un cheminement piéton de 2m50 de large en béton balayé avec des « pas d'ânes » pour la partie en forte déclivité. Comme l'avait suggéré une personne lors de la réunion publique sur le foyer, l'éclairage du cheminement, au-delà du viaduc, sera constitué de discrètes bornes basses.

Le cheminement piéton vers les écoles...

Nous vous en avons déjà parlé dans les bulletins municipaux précédents, aujourd'hui, il prend forme.

Que ce soit du côté du lotissement "Le Candoule" ou du côté de la place des écoles, le tracé du cheminement a déjà son apparence définitive.

Ce projet est la conséquence de l'existence d'une servitude qui permettrait aux gajanais de se rendre des écoles au chemin de Candoule. Lorsque le lotissement fut décidé, Renaud André ayant connaissance de cette servitude saisit l'opportunité de créer un cheminement piétonnier. Cette réalisation devrait diminuer le nombre de véhicules à proximité des écoles et ainsi assurer une

plus grande sécurité aux élèves. C'est aussi une volonté de réduire la circulation automobile au sein de notre village et notamment les problèmes de stationnement qui en résultent. C'est encore le désir de faire se rencontrer les gajanais et ainsi créer du lien social.



« EMBELLISSEMENT » DU LAVOIR

C'est avec ce titre que nous aurions pu évoquer les travaux réalisés en début d'été si certains individus aux prestations artistiques incertaines ne s'étaient laissés aller à leurs hideuses créations sur un crépi tout neuf financé par l'argent des contribuables... Ainsi, le mur nord du lavoir, quelques jours après avoir été achevé s'est retrouvé gravement « tagué » par de sinistres malfaiteurs.

Au delà du manque d'intérêt certain pour ces messages subliminaux, c'est l'irrespect pour la chose publique qui marque les élus alors qu'ils mettent tout en œuvre pour donner à Gajan l'aspect d'un village où il fait bon vivre...

Que ceux qui trouvent intérêt à marquer différemment leur empreinte sachent toutefois qu'une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie de St Mamert.



DANGER ET BRUIT POUR CERTAINS CYCLOS...

Nous avons constaté une augmentation des plaintes liées au bruit des deux roues ainsi qu'à la façon dont certains cyclotouristes roulent dans le village. Devant ce problème récurrent qui perturbe la tranquillité de notre village et qui crée des situations de danger pour l'ensemble des usagers de nos rues nous avons décidé de réagir. Trois jeunes garçons du village ont ainsi été convoqués en mairie avec leurs parents pour évoquer avec eux les questions du danger de

certaines conduites, de pollution sonore, en insistant sur le sens de la responsabilité de chacun. Pour deux d'entre eux et leurs parents le dialogue a permis de parvenir à des engagements de mieux tenir compte des nuisances sonores et des règles du code de la route dans l'avenir. Pour le troisième, notre sollicitation est restée vaine. Dans un tel cas de figure, notre médiation devenant impossible, la gendarmerie a été saisie pour prendre en compte les difficultés constatées.

RÉUNION PUBLIQUE INONDATIONS

Les travaux d'aménagement des cours d'eau de la commune et diligentés par le SMAGE des Gardons ont été présentés à la population au mois d'octobre. M. Lionel Georges le directeur de ce syndicat a pu expliquer les modalités de réflexion et de mise en œuvre des nouvelles politiques de gestion des cours d'eau. Si la protection des personnes et des biens reste une priorité il a pu insister sur les changements majeurs intervenus dans la façon d'aborder ces problèmes. Ainsi, les choix actuels vont vers un plus grand respect des tracés naturels et vers un retour aux configurations anciennes de nos rivières. Les différentes études montrent en effet que les interventions humaines à ce niveau avaient abouti à des « effets

pervers » dont on a malheureusement mesuré l'ampleur au cours des dernières années. En marge de cette information, la diffusion partielle d'un DVD sur les risques liés aux inondations a suscité un débat sur la prévention des risques naturels et la gestion des crises et des urgences en la matière.

Nous vous rappelons qu'en cas d'alerte de ce type le réflexe de chacun est essentiel : limiter au maximum ses déplacements et écouter France Bleue Gard Lozère sur 90.2 ou 91.6 pour les informations d'urgence.

Les personnes qui souhaitent visionner le DVD « Inondations : un risque majeur » peuvent prendre contact avec Jacky CLAVEL, Adjoint.

REPÈRES DE CRUES

Toujours pour garder trace des crues passées et témoigner de niveaux d'eau difficilement imaginable, le SMAGE des Gardons a procédé à l'installation de nouveaux pictogrammes de crues sur l'ensemble du bassin versant du

Gardon. A Gajan, l'un d'eux est visible près du gabarit au carrefour des prés, l'autre sur le pilier d'entrée de la station d'épuration.

